

IX° Forum Mondial HERACLES

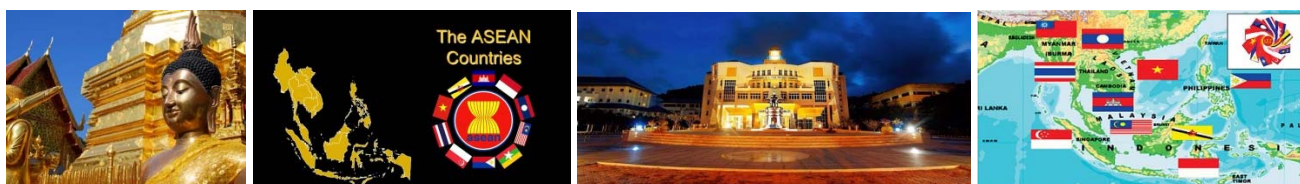
Forum mondial des centres universitaires de langues

Hautes Etudes et Recherches pour les Apprentissages dans les Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur



La diffusion des langues et leur dynamique de contextualisation dans les pays de l'Association des Nations d'Asie du Sud Est - ASEAN

Université Prince de Songkla – Phuket - Thaïlande
7 au 11 février 2016



Ce neuvième Forum Mondial HERACLES se propose d'étudier la diffusion des langues et leur dynamique de contextualisation à l'échelle régionale que représentent les pays de l'Association des Nations d'Asie du Sud Est : **Thaïlande, Brunei, Birmanie, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Vietnam** (en anglais ASEAN : Association of Southeast Asian Nations). Il vise à faire un état des lieux des politiques linguistiques – éducatives, actuellement mises en œuvre par les différents états membres, dans une perspective d'intégration régionale. Cette thématique se veut assez large pour accueillir les contributions qui concourent à porter un éclairage sur les réalités sociolinguistiques de départ, les résolutions décrétées sur le plan institutionnel ainsi que la nécessaire évaluation de ces politiques linguistiques – éducatives, les actions des opérateurs de la diffusion des langues, les dimensions théorétiques et praxéologiques au niveau de la didactique des langues et des cultures. La mondialisation linguistique face aux enjeux régionaux et locaux (politiques, économiques, culturels), sera également au cœur des débats de ce IX° forum pour dégager les fondements d'un processus de « glocalisation » multilingue et pluriculturelle au sein duquel les visées utilitaristes et humanistes de l'apprentissage des langues s'inscriront (ou pas...) dans un dialogisme fécond. Ce colloque est organisé en partenariat avec le laboratoire ELLIADD de l'université de Franche-Comté, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Institut Français, le Centre de Linguistique Appliquée de l'université de Franche-Comté, le Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale (GERFLINT), TV5Monde, la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), Languages Canada, le Centre universitaire d'études françaises de l'université de Grenoble et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme – Paris.



1° Axe : Les réalités sociolinguistiques de départ.

Ce premier axe accueillera les contributions relatives aux langues en présence dans les pays de l'ASEAN. Ces langues locales, nationales, transnationales montreront qu'elles constituent le substrat et le préalable à la définition de toute politique linguistique et bien sûr, de toute politiques linguistiques-éducatives avec l'intégration scolaire, universitaire et professionnelle des langues vivantes dites « internationales » (relevant ou pas des pays de l'ASEAN), avec lesquelles elles entretiennent des rapports harmonieux ou entrent en conflit. L'approche glottopolitique sera favorisée en ce qu'elle recèle des éléments-clés relatifs aux représentations mentales des locuteurs - natifs sur l'usage, la norme et l'image des langues pratiquées, sur leur périmètre d'action et sur leur devenir.

2° axe : les résolutions décrétées sur le plan institutionnel et leur nécessaire évaluation.

Il s'agira, dans ce deuxième axe, de faire le point sur les grandes actions entreprises à l'échelle nationale, transnationale et régionale par les différents états membres, en matière de politique linguistique (travaux réalisés sur le *corpus* des langues, mais aussi sur leur *statut*) de cartographier, et de répertorier la nature des *interventions* décrétées, et de les inventorier sur les registres de la *planification éducative* pour les langues, des *aménagement linguistiques* et des *dispositifs d'enseignement et d'apprentissage* mis en place (approches curriculaires, filières bilingues, formation des enseignants, etc.). Outre la typologie de ces différentes interventions impulsées (suggérées, proposées ou imposées) au niveau institutionnel par les différents ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ce deuxième axe accueillera les contributions qui posent les bases d'une véritable réflexion en matière d'évaluation des politiques linguistiques et éducatives : études des situations de départ, des orientations choisies, des moyens humains et logistiques convoqués pour atteindre des objectifs préalablement établis, des situations d'arrivée avec indicateurs et paramètres de mesure fiables. Elles s'appuieront sur des expériences de terrain menées au sein des pays membres de l'ASEAN pour en montrer à la fois l'efficacité, mais aussi les limites et les écueils qu'ils conviendra de surmonter.

3° axe : Les actions des opérateurs de la diffusion des langues

Que ce soit dans une logique de pure diffusion ou de « contextualisation » à l'échelle locale, nationale, transnationale ou régionale, la promotion et l'appropriation des langues vivantes passent inévitablement par l'action de ce que nous nommerons génériquement des « opérateurs » publics ou privés. Quels sont leurs rôles exacts dans les pays de l'ASEAN et en quoi constituent-ils des relais actifs et des supports durables en faveur de l'enseignement et l'apprentissage des langues qu'ils soutiennent. Seront ici privilégiées les contributions relatives aux actions des différentes instances des ministères de l'éducation nationale que ce soit dans le cadre d'établissements en charge de la formation initiale ou continue ; de l'enseignement supérieur : centres et départements de langues, laboratoires de recherche ; du tissu associatif des professeurs de langues (ex : associations des professeurs de français), des opérateurs de la coopération linguistique, éducative et universitaire internationale (ex : les Instituts Français des Ambassades de France, les réseaux des Alliances Françaises, les Lycées français, les Goethe Instituts, Cervantès, Dante, Confucius, British Council, les librairies étrangères, etc.), ou encore des chambres de commerce et d'industrie franco-étrangères. Existents-ils des synergies entre ces différents promoteurs des langues (déclarés ou pas), dans les pays de l'ASEAN, ainsi que des actions concertées en faveur de l'acquisition des langues et des cultures ? Quels sont les impacts réels des opérateurs de l'audiovisuel (tels que TV5Monde, RFI, Bureau export de la musique française, du cinéma et des arts) dans la prise en compte régionale de la diversité des langues comme facteur de cohésion au service d'un projet commun



et fédérateur ? Enfin, en quoi l'adhésion à des instances intergouvernementales autres que l'ASEAN, telles que l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) ou interuniversitaires en réseau, (telles que l'Agence universitaire de la Francophonie) est-elle un facteur d'intégration par l'ouverture à l'altérité et le plurilinguisme ?

4° axe : Les dimensions théorétiques et praxéologiques de la didactique des langues et des cultures

Enfin, ce quatrième et dernier axe intégrera les réflexions sur les évolutions récentes en matière de références théoriques et pratiques qui animent la « pensée didacticienne » des pays de l'ASEAN. Seront accueillies ici les contributions susceptibles d'apporter un éclairage significatif en matière de culture d'enseignement et de culture d'apprentissage des pays membres, des analyses concrètes sur les points de rupture, de complémentarité voire même de transversalité disciplinaire (sciences du langage, de l'éducation, littérature, etc.) qui les caractérisent : approches traditionnelles (accordant la priorité à l'écrit), communicatives (à l'oral), actionnelles, centrées sur l'enseignant, sur le sujet-apprenant, sur les instruments éducatifs (supports éditoriaux, outils numériques via l'Internet, l'enseignement à distance, les iPhone et Androids, les tablettes tactiles et tableaux interactifs,...), sur la méthode d'enseignement-apprentissage, sur la matière à enseigner, sur l'objectif à évaluer (politique de certification) sur la pertinence d'un « cadre asiatique commun de références pour l'enseignement des langues » (sur le modèle du CECR, à savoir le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues), sur la mise en réseaux des ressources didactiques internationales, régionales, ainsi que sur la recherche fondamentale, appliquée et sur la recherche action en didactique des langues et des cultures, au sein des dix pays concernés.

Comités scientifique et d'organisation

Co-présidents

Prof. Assoc. Dr.Sombat Khruathong,

Responsable du programme d'études européennes-français-anglais, Université Prince de Songkla. Thaïlande.

Serge Borg, Professeur des universités, Laboratoire ELLIADD. Université de Franche-Comté.

Membres

Jean-Pierre Cuq, Professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis.

Président de la Fédération Internationale des Professeurs de français, France.

Bruno Marchal, Lecteur de français, Université Thammasat, Thaïlande.

Piyajit Sungpanich, Directrice du programme de licence de français des affaires, Université Rajabhat Chandrakasem, Thaïlande.

Duc Su Pham, chercheur-praticien,

Coordinateur du Réseau de Recherche Régional Asie-Pacifique, Vietnam.

Do-Hurinville Danh Than, Professeur des universités, Laboratoire ELLIADD. Université de Franche-Comté.

Sirapach Chanchaowat, Lecteur de français, Université Naresuan, Thaïlande.

Wilai Silpa-acha, Asst. Prof. de français, Université Naresuan, Thaïlande.

Sirima Purinthrapibal, Asst. Prof. de français, Campus de Pattani de l'Université Prince de Songkla.

Mohamed Embarki, Professeur des universités. Laboratoire ELLIADD. Université de Franche-Comté.

David Bel, South China Normal University. Canton. Chine.

Régis Cristin, Docteur en Sciences du langage, Didactique des langues et des cultures, France.



Format des interventions

Communication : 20 minutes + 10 minutes d'échanges.

Table-ronde : au minimum 3 interventions de personnes, si possible en provenance d'institutions différentes, autour d'une question commune, 3 x 15 mn + 15 mn d'échanges.

Langues de travail : français (langue principale), anglais, et langues des pays de l'ASEAN . Toute communication orale dans l'une de langues des pays de l'Asie du Sud Est doit être appuyée par un résumé et / ou un diaporama dans l'une des deux langues de travail que sont le français et l'anglais. Les projets d'intervention devront être envoyés sous la forme suivante :

1. Prénom et nom de l'intervenant(e) :
2. Adresse électronique :
3. Etablissement de rattachement :
4. Statut (enseignant – chercheur, doctorant, formateur, administrateur) :
5. Titre de la communication :
6. Langue de communication :
7. Format de l'intervention (communication ou table-ronde) :
8. Axe thématique (précisez le n°) :
9. Résumé de l'intervention :
 - Pour une proposition de communication : 300 mots comportant la problématique étudiée, l'analyse de données, des éléments de conclusion.
 - Pour une proposition de table-ronde (à déposer par la personne coordinatrice) :
200 mots comportant le résumé de la thématique
300 mots par résumé de chaque intervention individuelle
10. Bibliographie sélective (pas plus de dix références)

Calendrier et organisation générale

- La date limite d'envoi des résumés d'intervention est fixée au : **31 octobre 2015**.
Ils doivent nous parvenir à l'adresse électronique suivante : heracles.asean@gmail.com
Le comité scientifique notifiera les résultats des évaluations à partir du **15 novembre 2015**
- Le site de ce IX^o Forum sera prochainement mis en ligne à l'adresse : http://www.fis.psu.ac.th/forum_asean_heracles/ avec toutes les informations relatives aux inscriptions (prix), à l'hébergement (hôtels), aux repas et aux activités culturelles.
- Des consignes et un calendrier seront envoyés aux participants dont les communications auront été retenues pour qu'ils puissent soumettre leur contribution sous la forme d'articles scientifiques, dans la perspective de la publication des actes.

